

ÉVEIL (dès l'âge de 3 mois)

Les séances sont destinées en priorité aux enfants ayant peu de contacts avec l'univers musical ; ce dernier est découvert au travers de jeux, chansons, écoutes, expression corporelle...

ORGANISATION : 3 groupes d'éveil parents/enfants, 2 groupes d'éveil enfants : GS & CP.

TARIF ANNUEL (JARDIN MUSICAL) :
77 € + 11 € de frais de dossier.

ITINÉRAIRE DE DÉCOUVERTE dès la CE1

Ce sont des ateliers de découverte des instruments par groupes de 2 élèves.

ORGANISATION :

- Chaque groupe découvre 10 instruments dans l'année par périodes de 3 semaines.
- Chaque séance dure 25 minutes.
- Les enfants font en plus chorale enfants ou ensemble de djembés.

TARIF ANNUEL (JARDIN MUSICAL) :

Enfants : 77 € + 11 € de frais de dossier
Adultes : 125 € + 11 € de frais de dossier

Attention ! il est obligatoire de louer les instruments auprès de l'association de parents d'élèves (forfait de 65 € + 15 € d'adhésion).

PARCOURS PRATIQUE LOISIR dès la CE1

Les ensembles instrumentaux ou vocaux, ateliers... sont ouverts aux amateurs, jeunes ou moins jeunes !

ORGANISATION :

- On ne fait que du collectif.
- Les débutants ont accès à la chorale ou à l'ensemble de djembés.
- Pas d'examens, mais des concerts !

TARIF ANNUEL :

Enfants : 11 € + 11 € de frais de dossier
Adultes : 25 € + 11 € de frais de dossier

PARCOURS ÉTUDES dès la CE1 selon les disciplines

Ce parcours permet notamment d'apprendre individuellement avec un enseignant.

ORGANISATION :

- Les élèves jouent en concert minimum 1 fois par an.
- La Formation Musicale (FM) en 1^{ère} année, puis Formation Collective du Musicien (FCM), est obligatoire en parallèle.
- L'évaluation est continue dans le cycle.

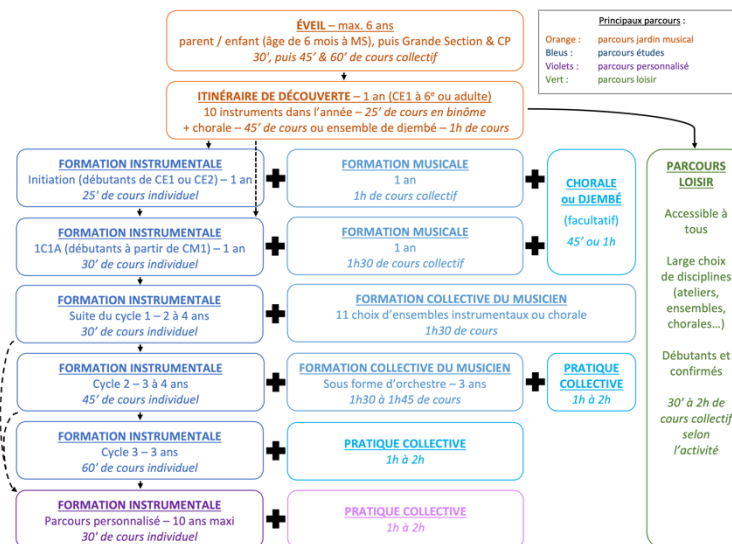
TARIF ANNUEL :

Enfants : 239 € + 11 € (frais de dossier)
Adultes : 391 € + 11 € (frais de dossier)

LE PLUS ! : Faire en + une pratique collective (chorale, ensembles, ateliers). Pour les débutants : chorale ou ensemble de djembés.

TARIF ANNUEL FORMATION COMPLÈTE :

Enfants : 171 € + 11 € (frais de dossier)
Adultes : 281 € + 11 € (frais de dossier)



SAISON CULTURELLE

L'école de musique élabore chaque année scolaire une saison musicale, comprenant les concerts des

élèves, des spectacles d'artistes invités, et même du cinéma !

ORGANISATION :

- Les élèves de l'école participent aux nombreuses manifestations musicales durant l'année : concerts de classes, concerts caritatifs, Noël, Fête de la Musique, spectacle de fin d'année, etc.
- Le programme des manifestations culturelles du territoire est regroupé dans Art'Scène, un fascicule annuel édité par l'école de musique.

FOIRE AUX QUESTIONS

Qui est prioritaire pour s'inscrire ?

Les places disponibles sont affectées d'abord aux anciens élèves, puis aux nouveaux élèves enfants, puis aux adultes. Priorité est donnée aux habitants du territoire du Pôle de Proximité des Pieux.

Faut-il travailler à la maison ?

Chaque élève (parcours études surtout) doit travailler un peu chaque jour selon les conseils des enseignants. La musique est un loisir différent des autres car sans travail il n'y a aucun résultat. Avec de la régularité on peut se faire plaisir rapidement !

Où puis-je louer un instrument ?

L'association des parents d'élèves (APEEM) propose des locations pour certains instruments ainsi que pour le parcours découverte instrumentale.

Puis-je choisir mon horaire de cours d'instrument ?

Après validation de l'inscription, les horaires de cours sont définis avec chaque enseignant.

Qui est responsable des enfants ?

L'école de musique n'est responsable des enfants que lors des cours et manifestations musicales.

Puis-je faire un essai ?

Nous proposons (sur inscription) un essai de 1 séance pour l'éveil et les pratiques collectives. Seuls les frais de dossier seront facturés. En instrument, pas d'essai réalisable en dehors de la possibilité offerte par l'itinéraire de découverte.

Puis-je arrêter en cours d'année ?

Oui, mais le paiement de l'année entière sera dû, sauf pour raison médicale (avec certificat à l'appui).

INSCRIPTIONS - NOUVEAUX ÉLÈVES

1) Pré-inscrivez-vous via internet :

- 1^{ère} phase : sam. 7 juin 12h au lun. 23 juin 8h
- 2^e phase : mar. 15 juillet 12h au lun. 1^{er} sept. 8h pour les dernières places restantes.

www.imuse-lespieux.fr/extranet (choisir pré-inscription)

2) Pièces à fournir via internet :

Photo + attestation d'assurance extra-scolaire (*enfants uniquement et sauf éveil parents / enfants*).

3) Entretien d'inscription (à l'école de musique) :

Une fois pré-inscrits via internet, et en fonction des places libres, vous serez recontactés directement par nos soins pour un entretien d'inscription :

- Pour la 1^{ère} phase : mer. 25 ou jeu. 26 juin.
- Pour la 2^e phase : mer. 3 sept.

4) Reprise des cours prévue le lundi 8 septembre.

INFOS TARIFS 2024-2025

RÉDUCTIONS : Dès la 2^{ème} inscription dans une même famille (de -20% à -50%), en suivant le montant de chaque inscription.

FRAIS : Les frais de dossier de 11 € doivent être réglés en une fois lors de l'inscription et ne sont pas remboursables en cas de désistement. Le reste des droits d'inscription est réglable après réception de la facture d'acquittement (ou par prélèvements automatiques).

MOYENS : Numéraire, chèque, chèque vacances, prélèvement automatique (sauf pratique collective seule), Spot50, @too Normandie, paiement en ligne.

Toute année commencée est due en totalité.

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

- L'école de musique actrice culturelle du territoire,
- L'élève-musicien au cœur d'un projet transversal,
- Le numérique au service des apprentissages.

DISCIPLINES ENSEIGNÉES

INSTRUMENTS (AVEC * = DÈS LE CE1)

• Accordéon* basses composées	lun., mar., mer., ven.
• Batterie*	lundi, mercredi, jeudi
• Chant classique	lundi, mardi
• Chant de variété	mardi
• Clarinette*	lundi, mercredi
• Contrebasse jazz*	lundi
• Flûte traversière*	lun., mar., mer., ven.
• Guitare classique & folk*	lundi au samedi
• Guitare électrique	lundi, jeudi, vendredi
• Guitare Basse électrique	mercredi
• Piano*	lundi au vendredi
• Saxophone classique* ou jazz*	mercredi, jeudi, vendredi
• Trombone* / Tuba*	mercredi
• Trompette*	mercredi
• Violon*	lundi, mercredi
• Alto*	jeudi
• Violoncelle*	lundi

FORMATION GÉNÉRALE, ENSEMBLES & ATELIERS

• Éveil parents/enfants (2 groupes)	sam. matin (½ heure)
• Éveil enfants G ^{de} Section Maternelle	mer. 11h15 – 12h
• Éveil enfants CP	sam. 11h30 – 12h30
• Chorale enfants (CE1 à 5 ^{ème})	lun. 17h05 – 17h50 (débutants)
• Chorale adultes	lun. 19h30 – 21h30
• Déchiffrage chanté (2 groupes)	lun. 18h30 – 19h (débutants)
• Ens. d'accordéons cycle 1	ven. 19h30 – 20h30
• Ens. d'accordéons confirmés	ven. 20h30 – 22h
• Ens. djembés juniors (CE1 à CM2)	mer. 13h30 – 14h30 (débutants)
• Ens. djembés ados / adultes	jeu. 18h30 – 19h30
• Ens. djembés pour handicapés	mer. 14h30 – 15h30
• Ens. d'harmonie cycle 1	ven. 17h30 – 19h
• Ens. d'harmonie confirmés	ven. 19h – 20h30
• Ens. à cordes cycle 1	mer. 15h30 – 17h
• Ens. à cordes confirmés	mer. 19h – 20h
• Ens. de guitares cycle 1	ven. 17h30 – 19h
• Ens. de guitares confirmés	jeu. 19h15 – 20h15
• Atelier guitare folk	lun. ½ h à fixer avec l'enseignant
• Atelier piano 4 mains confirmés	½ h à fixer avec l'enseignant
• Musique de chambre	ateliers sur planning annuel
• Atelier Musiques Actuelles cycle 1	jeu. 19h – 20h30
• Atelier Musiques Actuelles ados	ven. 19h – 20h
• Atelier Musiques Actuelles débutants	mer. 18h30 – 19h30
• Atelier Musiques Actuelles confirmés	mer. 20h30 – 22h
• Atelier Musiques Actuelles jazz	mer. 19h30 – 20h30
• Atelier initiation prise de son	mar. 18h30 – 20h
• Atelier Musique Assistée par Ordinateur	mer. 14h30 – 16h



ÉCOLE DE MUSIQUE DES PIEUX

Directeur : Donatien Prévot

ANNÉE SCOLAIRE 2025 - 2026



17 rue des Écoles, 50340 Les Pieux
Tél. : 02 33 01 76 15 / 06 37 29 83 65
Secrétariat : lu-ve 9h30 – 12h & 15h – 18h



ecoledemusique.lespieux@lecotentin.fr
www.lecotentin.fr

Conception & impression : École de musique